

Une Rente privée, 100% suisse, avec Soliswiss et Winterthur

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **26 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une Rente privée, 100% suisse, avec Soliswiss et Winterthur

Le récent article de la Revue Suisse sur l'AVS/AI facultative (n° 3/99, page 11, Pages officielles), conseillait aux Suisses de l'étranger de se renseigner sur des alternatives privées ou locales.

Solution 100% suisse

Pourquoi ne pas envisager une rente privée, 100% suisse, également pour les Suisses de l'étranger? C'est la solution que vous propose Soliswiss en collaboration avec Winterthur: des rentes garanties à vie, 100% suisses.

Sécurité absolue

Les produits de prévoyance offerts par Soliswiss et Winterthur procurent une sécu-

rité absolue grâce aux avantages particuliers suivants :

• Diversification

Une retraite ou une prévoyance contractée en Suisse, avec une société suisse, que ce soit en dollars, en Euros ou en francs suisses, apporte une diversification des investissements bienvenue pour tout Suisse résidant à l'étranger.

• Privilèges légaux

En Suisse, la loi octroie des avantages particuliers dans le cadre des contrats de prévoyance pour les Suisses de l'étranger :

- Ils ne sont pas soumis à l'impôt en Suisse.
- Le capital de retraite est protégé en cas de poursuite ou faillite.

- En cas de succession, les formalités sont simples et rapides.
- La liberté du choix des bénéficiaires est complète, et l'investisseur conserve la possibilité de changer ultérieurement d'avis à ce sujet.
- Le capital est protégé, même si la succession est grevée de dettes.

• Confidentialité

Qualité, confidentialité et professionnalisme helvétiques font partie intégrante de ces contrats de prévoyance.

• Privilège Soliswiss

Lors de la conclusion d'un contrat de prévoyance, Soliswiss offre gratuitement à ses membres une assurance de base contre la perte des

moyens d'existence due à des causes politiques.

Flexibilité

Avec Soliswiss et Winterthur, vous choisissez à la carte : l'âge de la retraite, son montant, la monnaie d'investissement, une rente individuelle ou de couple, et bien d'autres options encore. Les deux exemples suivants illustrent la variété du choix.

Pension for Junior est un plan prévu pour les ménages et investisseurs jeunes. Il se déroule en deux étapes indépendantes. La première phase est celle de la constitution d'un capital garanti combinée avec une couverture d'assurance pour protéger la famille en cas de décès. La seconde phase (rente viagère), assure un revenu stable et régulier, aussi longtemps que l'investisseur est en vie. C'est une phase facultative, qui commence au terme de la première phase.

Pension for Senior est destiné à des couples ou des individus plus avancés en âge et disposant d'un capital. Ils n'ont plus besoin d'une protection d'assurance, mais ils souhaitent disposer d'un revenu stable et régulier pour la retraite, pour garantir leur indépendance financière et leur qualité de vie. Différentes formes de rentes existent, afin de permettre une adaptation optimale à leurs besoins.

N'hésitez pas à contacter directement Soliswiss. Ses collaborateurs vous renseigneront avec plaisir sur les possibilités qui s'offrent à vous.

A envoyer à :
SOLISWISS
Gutenbergstrasse 6
CH - 3011 Berne
Tel. ++41 31 381 04 94
Fax ++41 31 381 60 28
E-mail: info@soliswiss.ch ■

Demande d'offre sans engagement		(Merci d'écrire en majuscules)
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme		
Nom: _____		
Prénom: _____		
Adresse: _____		
		Pays: _____
Date de naissance: _____		
<input type="checkbox"/> Membre Soliswiss No: _____		<input type="checkbox"/> Non-membre Soliswiss
E mail: _____	Fax: _____	Tel.: _____
Je m'intéresse au plan d'investissement :		
<input type="checkbox"/> Soliswiss Pension for Junior (prime annuelle ou unique)		
<input type="checkbox"/> Soliswiss Pension for Senior (prime unique)		
Je désire une offre en: <input type="checkbox"/> Francs Suisses <input type="checkbox"/> Dollars US <input type="checkbox"/> Euros		
<input type="checkbox"/> Prime annuelle, montant: _____		
<input type="checkbox"/> Prime unique, montant: _____		
Rente annuelle : _____		Age de la retraite: _____
Note : N'hésitez pas à préciser le montant désiré, ceci nous permet de vous préparer des offres ciblées et personnalisées. Vous pourrez ensuite demander des modifications si nécessaire. Chaque offre sera accompagnée d'un descriptif détaillé du produit.		